NUMÉRO 13
JUILLET 2004

l'écho de nos villages

MERCUS • GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ

sommaire

- DOSSIER : LA CANICULE
- VIE LOCALE - ETAT CIVIL
- VIE ASSOCIATIVE
- CONSEIL MUNICIPAL - BRÈVES INFOS : LE PARLEMENT EUROPÉEN - VIE SCOLAIRE
- ANIMATIONS

MERCUS
GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ

édito

Les impôts, les taxes... que de choses qui fâchent.

Avec la multiplication des intervenants dans le prélèvement des impôts et taxes diverses (Etat, Région, Département, commune, communauté de communes) il m'est apparu nécessaire d'apporter quelques précisions sur les principales taxes.

Le principe d'une fiscalité "localisée" est de solliciter la participation de l'ensemble des acteurs, ménages et entreprises situés sur un même territoire et bénéficiant des mêmes services rendus par la collectivité.

Quel que soit l'impôt considéré, taxe d'habitation ou taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties, **le montant que le contribuable doit acquitter résulte de la multiplication d'une base d'imposition par un taux d'imposition.**

Pour chacun de ces impôts, une référence commune "la valeur locative cadastrale" permet de définir la base d'imposition de chaque contribuable. (L'impôt = valeur locative cadastrale x taux d'imposition).

Autre taxe, la TPU (taxe professionnelle unique) impôt dont sont redevables les entreprises, les artisans et les professions libérales relève de la communauté de communes du Pays de Tarascon dont fait partie la commune.

Le taux d'imposition est fixé :
- taxe d'habitation : commune et département
- taxe foncière (bâti et non bâti) : commune, département et région
- taxe professionnelle unique : Communauté des communes, département et région.

La municipalité lors du vote d'orientation budgétaire n'a pas souhaité modifier les taux d'imposition relevant de sa compétence.

S'agissant du taux de la TPU il devrait légèrement diminuer en 2004.

Néanmoins, ATTENTION !! le fait que la commune ou la communauté de communes n'augmentent pas le taux d'imposition ne veut pas dire que l'impôt va être stabilisé ou même diminuer. Il ne faut pas oublier que l'impôt résulte de 2 composantes : le taux d'imposition et la base d'imposition.

L'évolution de la base d'imposition peut résulter d'une modification physique du bien immobilier et donc de sa valeur locative. Elle peut provenir d'une évolution du nombre de personnes à charge, donc d'abattements possibles. Elle s'explique aussi par la revalorisation forfaitaire effectuée annuellement, afin de tenir compte de l'évolution générale des loyers.

Elle est décidée par l'Etat et inscrite dans la loi de Finances de l'année (pour 2003 et 2004 l'évolution de la valeur locative a été fixée à 1,5 %).

Comme vous pouvez le constater, chaque cas est donc un cas particulier. Gardez-vous donc de comparer votre taxe d'habitation et taxe foncière avec celles de votre voisin !

José LORENZO

LA CANICULE

L'été 2003 a démontré que dans nos régions du sud de la France les personnes savent se protéger des grosses chaleurs . Il n'est toutefois pas inutile de rappeler les gestes ou précautions élémentaires visant à protéger les personnes les plus fragiles (personnes âgées, malades et enfants en bas âge).

PROTÉGEZ-VOUS DE LA CHALEUR :

- évitez les sorties et les activités aux heures les plus chaudes (généralement entre 12 et 16 h) et plus encore les activités physiques : sports, jardinage, bricolage...
- si vous devez sortir, restez à l'ombre. Portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de couleur claire. Emportez avec vous une bouteille d'eau ;
- fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil ;
- maintenez les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure . Ouvrez-les la nuit, en provoquant des courants d'air.

RAFRAÎCHISSEZ-VOUS

- restez à l'intérieur de votre domicile dans les pièces les plus fraîches ;
- utilisez ventilateurs et climatisation ;
- prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains et/ou humidifiez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette ;
- pensez aux jeunes enfants et aux bébés beaucoup plus vulnérables à la chaleur que les adultes. Leur proposer de l'eau régulièrement et en petites quantités, soit au biberon soit à la cuillère.

BUVEZ ET CONTINUEZ À MANGER

- buvez le plus possible (recommandation : 1,5 litre par jour), même sans soif : eau, jus de fruit...
- ne consommez pas d'alcool ;
- mangez comme d'habitude, au besoin en fractionnant les repas, de préférence des fruits et des légumes.

DEMANDEZ CONSEIL À VOTRE MÉDECIN, VOTRE PHARMACIEN

- surtout si vous prenez des médicaments (diurétiques, hypotenseurs), ou si vous ressentez des symptômes inhabituels (maux de tête, nausées, diarrhées, troubles du comportement, ...).

N'HÉSITEZ PAR À AIDER ET À VOUS FAIRE AIDER

- demandez de l'aide à un parent, un voisin si la chaleur vous met mal à l'aise ;
- informez-vous de l'état de santé des personnes isolées, fragiles ou dépendantes de votre entourage et aidez-les à manger et à boire ;
- **appelez la mairie si vous avez connaissance de personnes isolées et/ou en danger à cause de la chaleur.**

Cet article a été réalisé avec l'aimable collaboration du Dr Santiago GARCIA.

VIE LOCALE

BIENVENUE A M & MME NICAIZE

Nouveaux propriétaires de l'épicerie du village.
Nos vœux de réussite les accompagnent dans cette activité si nécessaire à la vie des villages ruraux.

FÉLICITATIONS

à l'entreprise GOUZY de Garrabet qui a fleuri les rues et places de nos villages. Une mention particulière pour l'embellissement de la Mairie.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

27 AVRIL 2004: NASSIMA BENANIBA
CHEZ M & MME SAAD BENANIBA

24 MAI 2004 : NATHAN AMIEL CHEZ M HERVÉ AMIEL & LAËTITIA

DÉCÈS

28 AVRIL 2004 : AURÉLIE MARIE PAULE FOURNIÉ NÉE ESQUIROL

09 MAI 2004 : REINE EUGÉNIE CASSÉ NÉE CANAL

29 MAI 2004 : JOAQUINE RINCON NÉE MORENO REFIGIO

VIE ASSOCIATIVE

GROUPE VOCAL

5H30

LE GROUPE VOCAL 5H30

Le groupe vocal "5h30" qui a vu le jour 1997 à Mercus est composé de 15 membres plus motivés les uns que les autres et partage 2 passions : la musique et le chant. Une répétition en début de semaine est réservé pour les guitaristes et celle du vendredi soir réunit l'effectif au grand complet, pour répéter, encore et encore, afin de parfaire le répertoire.

Pour les contacter : Mme Andrée DUPONT tél : 05.61.05.73.90

UNE SAISON AVEC LE FOYER RURAL

Fort de 185 adhérents, et d'une saison riche en activités diverses pour tous les âges, le foyer rural et ses G.O. vont prendre des vacances méritées .

Rappelez-vous, ouverture de la saison : le spectacle "le duo des non", fous-rires garantis.

Activités sportives : matchs de foot, rugby (France-Irlande à Paris... mémorable !)

Gymnastique hebdomadaire, et randonnées pour les plus vaillants ! (Izourt, les Bésines, l'Andorre, le Rulhe, le plateau de Beille en raquettes, la route des Corniches, sentiers de nos villages....)

Loisirs et découverte : le réveillon de la St-Sylvestre, la fête de la calçotada en Catalogne, le canal du Midi, Sète, Banyuls, le Tarasconnais (Saurat et ses pierres à aiguiser, Niaux et son musée....) l'omelette de Pâques, Pentecôte en Provence

Sorties enfants : Le Mas d'Azil et l'observatoire de Sabarat, visite de l'aérospatiale à Toulouse

Activité informatique ouverte à tous

Spectacle : Holiday on Ice à Toulouse en association avec le club des Aînés.

A noter, l'alliance du foyer rural avec le club des aînés qui ont réalisé ensemble plusieurs projets, et participé à l'animation des journées du Téléthon et des associations.

LE RALLYE PROMENADE

2004 : 20ème édition du rallye avec 33 équipes au départ. Après avoir déchiffré les énigmes, les participants s'élancent à la découverte du pays d'Olmes sur le chemin des cathares , une incursion dans le pays du Razès, le Chalabrais et retour vers le canton de Mirepoix dans les villages chargés d'histoire de Lagarde et Camon.

Cette magnifique journée s'est achevée tard dans la soirée autour d'un apéritif suivi d'un lunch animé par des chants occitans accompagnés à la guitare.

Félicitations et coup de chapeau à Francis DELPONT, créateur de cette manifestation en 1985, et qui prête toujours son chaleureux concours à l'organisation de cette journée.

Félicitations aux vainqueurs, l'équipage de montpelliérains, récompensés par le "challenge" et la corbeille de Françis et Martine.

L'ÉTÉ ARRIVE,
PLACE AUX COMITÉS DES FÊTES
ET AUTRES ASSOCIATIONS SPORTIVES
ET DE LOISIRS
POUR ANIMER ET DYNAMISER NOS VILLAGES.

QUELQUES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

30 MARS 2004

- examen et vote du compte administratif du budget 2003 de la régie électrique
- examen et vote des budgets primitifs 2004
- convention avec le SEDEA pour le transfert du site d'encaissement des factures d'eau à la perception de Tarascon (en lieu et place de FOIX)
- réfection du réseau électrique à Croquié : examen du projet de déplacement du transformateur situé dans le village - le projet nécessite l'accord des consorts BARBE pour procéder à un échange de terrain.

28 MAI 2004

- location du logement communal de Jarnat à compter du 1er juin 2004
- désignation par tirage au sort, de 3 jurés d'assises, à la demande du TGI de FOIX
- adoption de conventions pour la sécurité des bâtiments communaux et des chaufferies, pour l'entretien et la vérification des portails automatisés des ateliers municipaux et pour la mise en service et entretien d'une sirène d'alerte requise le P.P.I.
- cartographie "xylophage" : projet de prise en charge financière par la commune du contrôle des habitations des particuliers (à leur demande exclusive) pour recherche des parasites
- régie électrique : projet de mutualisation des moyens des régies du département avec une centrale de gestion à Tarascon. Coût pour la commune : investissement 6 085€, et participation annuelle 2 000€.
- 7ème tranche d'assainissement : fin du réseau de Garrabet, et raccordement de constructions neuves à Amplaing - demandes de subventions déposées auprès du conseil général et de l'agence de l'eau Adour-Garonne pour le dossier d'Amplaing, et probable recours à l'emprunt pour les travaux de Garrabet.
- Emplois saisonniers 2004 : examen des 12 demandes déposées par les jeunes. Conditions requises : majorité et poursuite des études à la entrée 2004/2005. les 12 dossiers sont retenus pour un emploi d'une durée de 3 semaines chacun.
- Maintien du service public de la Poste : délibération de soutien à la motion de l'association des maires ruraux de France pour le maintien du service public de "la Poste"
- Remplacement des spots d'éclairage de l'église (suite vol) : travaux confiés au SDCEA et financés par la commune 3 173 €
- Création d'une voirie communale : Chemin de la bergerie à Croquié.

LES ELECTIONS EUROPEENNES

>LE PARLEMENT EUROPEEN

Légitimé par le suffrage universel, le Parlement européen, dont les représentants sont élus tous les 5 ans, est une véritable assemblée législative, exerçant des pouvoirs comparables à ceux des parlements nationaux. "C'est une institution dont les décisions ont de plus en plus de conséquences sur notre législation nationale, sur notre économie, sur notre cadre social et, plus généralement, sur notre vie quotidienne", comme l'a rappelé le Président de la République lors de sa conférence de presse du 29 avril 2004.
Forum européen par excellence, creuset de sensibilités politiques et nationales, le Parlement européen est un lieu d'initiative : création d'une agence vétérinaire européenne suite à la maladie de la vache folle, rôle majeur dans la définition de la coopération en matière de sécurité, de police et de justice, vote du budget notamment en faveur des régions, amélioration des paiements transfrontaliers, le Parlement européen agit au quotidien pour l'amélioration de la vie des citoyens européens.

>LES ELECTIONS EN FRANCE

L'élection a lieu à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne sans panachage, ni vote préférentiel.
Elle se déroule dans le cadre de 8 circonscriptions regroupant les régions pour la métropole, et l'ensemble des DOM-TOM.
La circonscription SUD-OUEST qui regroupe les régions Aquitaines, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées est dotée de 10 députés (décret du 6 mai 2004).
Au total la France est représentée par 78 députés européens .
Résultats des élections du 13 juin 2004 pour la circonscription du Sud-Ouest :

Libellé de la liste	Nom candidat
UMP	M Alain LAMASSOURE
UMP	Mme Christine DE VEYRAC
PS	M Abdelkader ARIF
PS	Mme Béatrice PATRIE
PS	M Robert NAVARRO
PS	Mme Françoise CASTEX
FN	M Jean-Claude MARTINEZ
VEC	M Gérard ONESTA
UDF	M Jean-Marie CAVADA
UDF	Mme Anne LAPERROUZE

INSTALLATION D'UNE SIRÈNE D'ALERTE

Dans le bulletin municipal paru en janvier 2004 vous a été présenté le Plan Particulier d'Intervention des grands barrages (P.P.I.) fixant les mesures de protection à mettre en œuvre en cas de rupture de barrages.
Parmi celles-ci, l'installation obligatoire d'une sirène d'alarme, pour laquelle il sera procédé à un essai, tous les 1er mercredi du mois à 12 heures.

VIE SCOLAIRE

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE DES ENFANTS NÉS EN 2002

Les enfants nés en 2002 pourront être scolarisés à l'école maternelle en septembre 2004 (ou dès qu'ils auront 2 ans pour les enfants nés de septembre à décembre 2002).
Prendre contact assez rapidement avec Mme de Ferluc-Mignon, directrice de l'école de Mercus, si vous souhaitez inscrire votre enfant pour l'année scolaire 2004-2005, afin de préparer au mieux la rentrée scolaire et d'établir, si besoin, une liste d'attente.
Inscription :

- demander à la mairie le certificat d'inscription établi par le maire,
- téléphoner à l'école pour décider d'un rendez-vous pour l'admission et l'inscription sur les registres (voir ci-dessous),
- demander à votre médecin un certificat médical attestant de l'aptitude de l' enfant à vivre en collectivité, et précisant le cas échéant les antécédents médicaux nécessitant une attention particulière (asthme, convulsions, épilepsie....)
- apporter le jour de l'inscription : le certificat d'inscription délivré par le maire, le carnet de santé, ou la photocopie des vaccinations obligatoires (BCG, diphtérie, tétanos, polio). Le certificat médical sera fourni dans les plus brefs délais, au plus tard lors de la rentrée scolaire .

Pour toute information complémentaire : prendre rendez-vous avec la directrice de l'école (téléphone : 05 34 09 84 12).

CEREMONIE DU 8 MAI

En présence de nombreux concitoyens, enfants, enseignants, la municipalité a rendu hommage aux combattants de la 2ème guerre mondiale.

Monsieur le Maire a donné lecture du message délégué aux anciens combattants, dont voici un court extrait :

" La capitulation de l'Allemagne nazie, le 8 mai 1945, est gravée dans la mémoire de tous les peuples. Elle signifiait la fin d'une immense tragédie et de la défaite d'une idéologie barbare.....

...cette année, nous célébrons avec solennité particulière le 60ème anniversaire des débarquements et de la libération de la quasi-totalité de notre territoire .....

Ainsi tout au long des mois qui viennent, en commémorant avec ferveur et émotion les heures glorieuses comme les tragédies qui émaillèrent ces temps d'espoir mais aussi de souffrances, notre peuple attestera de son indéfectible fidélité aux idéaux de liberté et de paix qui triomphèrent le 8 mai 1945 ".

Photo : La Gazette Ariégeoise

BIENVENUE EN FRANCE : REMISE DE DECRETS DE NATURALISATION EN ARIEGE

Le 7 mai, Eric DELZANT, Préfet de l'Ariège a remis 10 décrets de naturalisation, lors d'une cérémonie organisée dans les salons de la préfecture.

Le Préfet, dans son allocution, a rappelé d'une part le principe de laïcité "selon lequel la France garantit à chacun le libre exercice de son culte, à condition que cet exercice ne gêne pas les convictions d'autrui" et d'autre part que la devise de la République "Liberté, Egalité, Fraternité" était désormais la leur.

Parmi eux, M & Mme EL HMOUZI qui résident sur notre commune depuis de nombreuses années.

M. le Maire assistait à cette cérémonie.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX

Samedi 12 juin

Réunis à Mercus, les membres de la fédération ont tiré un bilan global positif de l'exercice 2003, et présenté les perspectives 2004 axées sur le développement de l'engagement dans les dynamiques solidaires et locales, le renforcement de la formation des bénévoles et le soutien aux associations en difficultés.

Monsieur le maire a présenté le discours de bienvenue et d'ouverture de cette assemblée.

CARTON ROUGE

La cohabitation des générations, ou la vie d'un village est toujours le reflet de la société. L'intolérance semble avoir pris le pas sur l'éducation et le respect de l'autre . Les incivilités se multiplient et la jeunesse donne souvent le mauvais exemple.

Ces derniers temps les terrains de jeux sont devenus l'expression de la grossièreté et de la mauvaise éducation de certains jeunes de nos villages.

Les espaces de jeux et de loisirs aménagés par la municipalité sont ouverts à tous, dans le strict respect de la tranquillité du voisinage et d'un comportement citoyen.

Le respect de l'autre, la citoyenneté, la vie en société cela s'apprend.

ANIMATIONS DE L'ETE

SAMEDI 10 JUILLET 2004

FETE DE JARNAT

LES 24, 25 ET 26 JUILLET 2004

FETE LOCALE D'AMPLAING

SAMEDI 31 JUILLET 2004

FETE DE CROQUIE

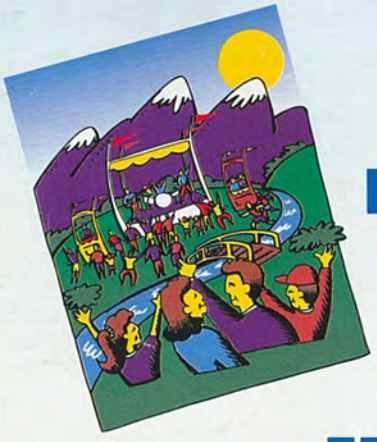

LES 7, 8 ET 9 AOUT 2004

FETE LOCALE DE MERCUS

LES 14, 15 ET 16 AOUT 2004

FETE LOCALE DE GARRABET

Conception, impression : IPS IMPRIMERIE, St-Jean de Verges

TENNIS CLUB MERCUS

DU 25/06 AU 25/07/2004 ET DU 18/08 AU 30/09/2004

ENFANTS : LES MERCREDIS DE 17 A 19 HEURES

ADULTES : LES VENDREDI ET SAMEDI DE 18 A 20 HEURES
ET LES DIMANCHE DE 10 A 12 HEURES

Animations encadrées par des initiateurs de bon niveau,
pour tous publics, débutants ou joueurs confirmés
Gratuit pour les membres du club - Participation de 10 € pour l'été, pour les non-adhérents.